

nouvelle et honorable lutte contre leurs adversaires. Les choses en sont rendues à un tel point entre les deux camps, que des journaux annoncent que la Belgique ne subit pas tant une crise ministérielle, comme nous venons de le dire, qu'une de ces tristes époques transitoires et pleines d'angoisses qui met un pays à la veille d'une révolution et à deux doigts de sa ruine.

Hélas ! si le bal révolutionnaire commence de nouveau en Europe, et que la Belgique en soit le salon d'attente, il est certain que la contagion s'en répandra bien vite comme un torrent, tant le mal est accumulé depuis longtemps dans les peuples et dans leurs chefs abusés ou aveugles. Il fait bon voir aujourd'hui sur ces tristes apparences qu'offre la société actuelle par toute l'Europe et par tout le monde civilisé, les données si chrétiennes et presque prophétiques des De Maistre, des Donoso-Cortès, des Bonald, des Marrinet, des Balmès, des Laurentie, et de bien d'autres publicistes éminents inspirés aux sources les plus pures du catholicisme, et non au flambeau agité et peu sûr d'un constitutionalisme rationaliste ou protestant.

La Belgique, heureusement, va revoir dans son sein, à Malines, comme une nouvelle session de cette assemblée illustre de catholiques éclairés, réunis et siégeant, l'année dernière, dans la même ville. Ils étaient là pour considérer, uniquement au point de vue catholique, les intérêts extérieurs et pratiques de l'Eglise et de la Société. C'est un honneur dont ce petit pays doit être bien légitimement fier ; et c'est en même temps un encouragement bien haut pour les vrais catholiques de ce royaume. A eux de se montrer les premiers prêts à tout faire, dans l'ordre de leurs attributions purement laïques, afin de conserver à la Belgique son droit public chrétien et ses institutions civiles et religieuses fondées sur ce droit. Outre que les Belges, par cette conduite, se constitueront les restaurateurs de leur patrie, ils auront encore la gloire d'offrir à toute l'Europe catholique une magnifique exemple ce que peut la vérité, dans l'ordre laïc, avec la charité, la justice, le désintéressement et l'union, pour servir utilement non seulement l'Etat, mais surtout l'Eglise qui lui est lié comme l'âme l'est au corps humain.

A cette occasion, nous devons dire que les discours prononcés au congrès catholique de Malines, l'an dernier, par quelques-uns de ses membres les plus éminents, notamment par MM. de Montalembert et Cochin, n'avaient pas été tout-à-fait exempts de certaines nuances par trop libérales. Le Saint Père en avait écrit au Cardinal archevêque de Malines, tout en louant l'esprit général qui avait réuni les catholiques. Cette année, pour rendre une telle assemblée plus catholique en tout et avant tout, Pie IX en a tracé lui-même le programme des délibérations, qui fixe la part permise aux laïcs tant dans les délibérations que dans les œuvres à créer, ou à maintenir pour le bien de l'Eglise et de l'Etat aux temps difficiles où nous sommes. Quant à la doctrine catholique, n'importe quel objet elle embrasse, ou qu'elle concerne, que cet objet soit politique, social ou domestique, c'est au pontife

suprême à donner l'initiative, la règle et la sanction à tous ceux qui, laïcs ou simples prêtres, veulent l'enseigner ou l'exposer, ou la défendre. C'est pourquoi le Saint Père vient d'adresser à l'illustre comte de Montalembert une lettre pleine de louange sans doute pour les services et le dévouement de cet éminent catholique, mais aussi comportant de sages et paternels avertissements sur la vraie manière de défendre ou d'exposer la vérité catholique relativement surtout à tous ces systèmes de libéralisme politique qui ont cours aujourd'hui par tout le monde civilisé.

C'est au mois d'août de cette année qu'aura lieu, à Malines, la deuxième assemblée du congrès catholique. Tout s'y prépare pour que cette assemblée soit à la fois pour tous les vrais catholiques, une règle de conduite dans les jours turbulents et confus de l'époque, et aussi un nouveau et puissant moyen de servir l'Eglise et la société dans leurs intérêts du dehors.

Ce moyen semble venir d'autant plus à temps que, hors de la Belgique, l'impiété et le désordre des mœurs publiques, créé par l'affaiblissement de la foi dans les masses, menacent de surgir de nouveau pour opérer partout l'anarchie et la ruine.

En France, le misérable auteur de la *Vie de Jésus*, après avoir été privé de ces emplois scientifiques par le gouvernement de Napoléon, bien inspiré encore cette fois, s'est rabattu sur la *Vie et les œuvres des apôtres*, sur l'*Ecriture sainte* et sur tout l'édifice inébranlable du christianisme. C'est le Voltaire du jour dans sa rage folle et inconcevable contre Jésus-Christ, son Eglise et la société chrétienne. Pour lui aider dans cette triple œuvre de démence ou d'infamie malice, des adeptes dignes de lui ont publié des livres également anti-chrétiens, dont le but final et prochain, si on les laisse faire, est de substituer au catholicisme le rationalisme le plus extravagant. On a vu sur l'un de nos journaux canadiens les savoir-faire des *solidaires* en Belgique. En France, en Italie, des sociétés perverses, anciennes et nouvelles, s'apprentent sous main à surgir de terre, afin de tenter encore une fois au dehors le règne de libéralisme, c'est-à-dire du rationalisme porté à toutes ses puissances. Voilà l'ennemi du jour, contre lequel Pie IX a élevé souvent la voix pour l'avertissement public et privé du monde catholique d'abord, puis de toutes les sociétés qui se disent chrétiennes.

C'est de cette source libérale et rationaliste qu'est sorti de nouveau et tout récemment, en France, le cri banal contre la peine de mort. Vraiment les temps sont bien choisis pour proférer ce cri et s'attrouper, à cette fin, aux portes d'un sénat, quand le meurtre est à l'ordre du jour et sous les circonstances les plus monstrueuses, dans les grandes villes de l'Italie *annexée et régénérée* ; et qu'ailleurs, il ne tient presque plus, dans sa répression, ni aux principes de la religion, ni aux lois de l'honneur. La justice humaine seule, la justice libérale, le considère encore, quelque part, comme une atteinte grave à la sécurité des individus qui tombent sous ses coups. C'est pourquoi elle le fait venger parfois, mais la chose s'adoucit tous les